



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2013.

Le vingt et un février deux mille treize à 18h 30, le conseil municipal de Fleury-sur-Orne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Lecerf, maire.

### Présents :

M. Lecerf, Mme Hoorelbeke, M. Muller, Mme Baurly, M. Liot, Mme Sueur (jusqu'à 18h 50), M. Letellier, Mme Prieur, M. Leclère, M. Alcindor, M. Mauger, M. Bruneau, Mme Broustail, Mme Perraud, M. Vrignon, Mme Touzé.

### Absents :

Excusés : Mme Denis, M. Hubert (ayant donné pouvoir à Mme Touzé) Mme Sueur à partir de 18h 50 (ayant donné pouvoir à M. Lecerf).

M. Lafage, Mme Heutte, M. Maurel, Mme Lepaon, Mme Pasquier, Mme Mullier, M. Savary, M. Pegeault, Mme Pomikal.

Secrétaire de séance : M. Liot.

### **1. PROGRAMME DE TRAVAUX – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX :**

La dotation d'équipement des territoires ruraux a été créée par la loi de finances pour 2011. Elle est issue de la fusion de la dotation globale d'équipement et de la dotation de développement rural.

Une commission fixe chaque année les catégories d'opérations éligibles, parmi celles-ci figurent les travaux de voirie et les travaux sur les bâtiments scolaires.

M. le maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR, pour les opérations suivantes :

#### Travaux de restructuration de chaussées :

- ✓ Rue Lucien Sampaix
- ✓ Rue Gabriel Péri
- ✓ Rue Pierre Curie

dont le montant total des travaux est estimé à 220 000 € TTC.

#### Travaux sur bâtiments scolaires :

- ✓ rénovation des menuiseries en façade de la salle de jeux de l'école maternelle pour un montant de travaux estimé à 16 710 € TTC.

S'agissant des travaux de voirie, ils seront précédés du renouvellement du réseau d'eau potable. Il est précisé que dans la mesure du possible, l'effacement des réseaux sera intégré au projet.

Par ailleurs, une discussion doit être engagée avec Calvados Habitat pour que ce bailleur prenne en charge les travaux qui lui reviennent, sans impliquer les locataires.

Adopté à l'unanimité.

## **2. ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN LE LONG DE LA DIGUE : INDEMNISATION DE L'EXPLOITANT :**

En séance du 17 décembre 2012, le conseil municipal a décidé l'acquisition, auprès du Conseil Général du Calvados, d'une emprise foncière d'environ 2 550 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section ZI n°88. Cette acquisition permettra de procéder à des travaux de renforcement de la digue.

Il a également été décidé que la collectivité prendrait en charge les frais de résiliation partielle du bail de l'exploitant.

En conséquence, M. le Maire propose de fixer cette indemnisation à la somme de 2 679 € se décomposant comme suit :

- + 2 550 € au titre des indemnités d'éviction
- + 129 € au titre des indemnités de fumures

Adopté à l'unanimité.

## **3. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SDEC POUR LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION AUX ENJEUX ENERGETIQUES.**

Le Syndicat intercommunal d'Energies et d'Equipement du Calvados en collaboration avec la ville de Fleury-sur-Orne, souhaite mettre en place un projet de sensibilisation aux économies d'énergies à l'attention de tous les publics (scolaires, familles, élus et agents municipaux).

Cette manifestation gratuite intitulée « l'exposition nomade du parcours de l'énergie » se tiendrait du 15 au 24 avril 2013 à l'espace Nicolas Oresme.

Afin d'assurer l'organisation et la tenue de cet événement, il convient d'en définir les modalités par le biais d'une convention à intervenir entre le SDEC et la ville de Fleury-sur-Orne.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE ;**

- **d'adopter** la convention relative à la sensibilisation aux économies d'énergies jointe à la présente délibération
- **d'autoriser** le maire à signer ladite convention et tout acte qui serait utile à sa mise en œuvre.

Extrait certifié conforme  
Marc LECERF, Maire,